

Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 5 octobre 2016

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 5 octobre 2016, à 10 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat se félicite des performances économiques et sociales remarquables du Sénégal, confirmées par le rapport Africa Pulse de la Banque Mondiale, et le classement de l'Indice Mo Ibrahim 2016 sur la gouvernance africaine (IIGA) dans lequel notre pays occupe la 10^{ème} place sur 54, avec un score global de 60,8 sur 100, améliorant son score de plus de 3,7 points.

De façon générale, que ce soit pour l'indicateur, Sécurité et Etat de droit ou pour les indicateurs corruption et bureaucratie, participation citoyenne et Droits de l'Homme, ou en matière de liberté d'expression et développement économique, les performances du Sénégal sont appréciables et appréciées par nos compatriotes mais également, par la communauté internationale dont la démarche et le dispositif d'évaluation sont réputés rigoureux.

En conséquence, le Président de la République exhorte le Gouvernement à renforcer les initiatives en matière de transparence et de lutte contre la corruption, à améliorer les dispositifs d'encadrement des libertés d'expression et d'opinion, de protection des biens et des personnes.

Dans la même perspective, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à intensifier les investissements publics dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, des infrastructures et du capital humain, à accélérer les réformes budgétaires et financières, à renforcer l'amélioration de l'environnement des affaires, et la promotion du secteur privé, en vue de maintenir la dynamique d'accélération de la croissance et de consolidation du bien-être social durable et équitable des populations.

Abordant la rentrée scolaire 2016 - 2017, le Président de la République adresse ses félicitations et ses encouragements à toute la communauté éducative du Sénégal et rappelle au Gouvernement l'impératif absolu de prendre toutes les dispositions requises, pour une bonne rentrée des classes ainsi qu'un bon déroulement de l'année scolaire 2016-2017 sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce cadre, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement, la nécessité de mettre en œuvre le Programme national d'informatisation des écoles, afin d'accroître l'usage fondamental du numérique dans le système éducatif et de bâtir une école de référence, axée sur la réussite et l'excellence. A cet effet, le Président de la République décide d'instituer le Grand Prix du Chef de l'Etat pour l'Enseignant, doté d'un diplôme, d'une médaille et d'une récompense financière.

Appréciant l'hivernage prometteur de cette année et la prochaine campagne de commercialisation agricole, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de veiller à la préservation des cultures, d'assurer, avec l'ensemble des acteurs impliqués, la fixation, dans les meilleurs délais, des prix aux producteurs, notamment pour l'arachide et de prendre toutes les dispositions idoines, pour une transformation adéquate et une meilleure commercialisation de la production rizicole nationale, au regard des bonnes performances réalisées pour l'atteinte de l'objectif prioritaire d'autosuffisance en riz à l'horizon 2017.

Le Chef de l'Etat exhorte également le Gouvernement à renforcer la dynamique de promotion du « consommer local », à travers un label national de qualité « Riz du Sénégal » accessible aux populations, en mettant à contribution le secteur industriel et les associations de consommateurs et invite le Premier Ministre à lui faire le point de l'état de la mise en œuvre des directives retenues lors du Conseil présidentiel sur l'autosuffisance en riz.

Enfin, le Président de la République indique au Gouvernement l'urgence de mettre en œuvre tout le dispositif administratif, technique et financier requis, de vulgariser les mécanismes publics d'assurance agricole, et de veiller à la mise à niveau effective de la SONACOS-SA, de la Caisse nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) et de la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE).

Concluant sur ce point, le Président de la République informe les membres du Conseil de la tournée qu'il compte effectuer dans plusieurs zones de production, afin d'encourager les agriculteurs à poursuivre les efforts consentis dans le cadre de la politique d'autosuffisance alimentaire.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, le suivi de la coopération et des partenariats.

Le Premier Ministre a axé sa communication autour de la problématique de l'emploi, avant de rendre compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale ;

Le Ministre de la Santé et de l'action sociale a rendu compte du programme d'activités de la campagne « Octobre rose » consacrée à la sensibilisation et à la lutte contre le cancer du sein et du col ;

Le Ministre du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie a fait le point sur la Conférence mondiale Habitat III, qui se tiendra à Quito en Equateur, du 17 au 20 octobre 2016.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord de Bangui révisé, signé à Bamako, le 14 décembre 2015 ;
- le projet de loi organique portant organisation et fonctionnement du Conseil supérieur de la Magistrature
- le projet de loi de Finances pour l'année 2017, arrêté à plus de 3355 milliards de francs, contre 3022 milliards pour la loi de finances initiale 2016.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris la décision suivante :

- Monsieur Mour Ndiaye BA, Inspecteur des Postes, est nommé Directeur des Postes au ministère des Postes et des Télécommunications en remplacement de Monsieur Martin NDIONE, appelé à d'autres fonctions.

Le Ministre, Porte-parole du Gouvernement

